UNE RELIGIEUSE
originaire de Marquette-lez-Lille a créé dans la brousse africaine une industrie textile

Sœur Marie Sainte-Egide, autrefois humble ouvrière dans un tissage de Marquette se trouve actuellement en pleine brousse africaine, à la mission de Ushirombo. Voulant procurer aux femmes indigènes un travail rémunérateur, cette religieuse s'employa à créer une industrie textile.

Au moyen de plans, de croquis et de pièces détachées expédiées de Lille, la missionnaire, que secondait un vieil indigène, construisit, pièce par pièce, un métier, puis deux. Elle apprenait aux noirs la culture du coton et du lin.

Un frère coadjuteur, arrivé à Ushirombo, achevait la construction de plusieurs métiers, destinés à remplacer avantageusement ceux qu'avaient improvisés les nègres, sous la direction de Sœur Marie Sainte-Egide. C'est que le progrès marche à pas de géant là-bas.

Ourdissoirs, bobinoirs, ensouples de rechange sont venus enrichir l'atelier d'Ushirombo. Un métier y fonctionne pour la fabrication des tapis de haute-lisse.

Sœur Marie Sainte-Egide n'est pas encore satisfaite. Il lui manque de bons régulateurs, faute desquels ses négrillons doivent toujours dérouler le fil et enrouler la toile à la main.

Quant au bois nécessaire pour la fabrication des métiers, il est trouvé dans la forêt. Impossible, malheureusement, de se procurer le métal.

Il faudrait une machine à extraire les fibres de cactus, car les indigènes accomplissent jusqu'à présent ce travail à la main, et la matière ne peut être fournie en assez grande quantité, car les tapis en fibres de cactus sont très demandés à la mission d'Ushirombo. On ne réussit plus à livrer toutes les commandes. Les expéditions se font par porteurs. Cela procure quelques bénéfices aux indigènes.

Voici qu'après les négresses et les négrillonnes, les hommes de la tribu, à leur tour, veulent se faire tisserands.

« C'est incroyable comme ils apprennent vite, écrit leur initiatrice, et comme ils aiment ce genre de travail! Aussi avons-nous maintenant un hangar où nous occupons les femmes et les jeunes filles, puis un deuxième pour les hommes.

» Nos indigènes sont très heureux de pouvoir gagner de l'argent chez eux au lieu d'aller à la côte pour s'en procurer. »

La traversée de l'Atlantique

Les projets de la Direction de l'Aéronautique

Paris, 17 Juillet. — La Direction de l'Aéronautique prépare une double tentative officielle de la traversée de l'Atlantique sans escale.

Cette double traversée sera faite avec des hydravions qui sont commandés et en voie d'exécution.

Une somme d'un million a été engagée dans la construction de ces deux appareils. La double traversée doit, d'après le plan arrêté, être la traversée de l'Atlantique sud en vue de hâter une liaison aérienne régulière et pratique entre la France et l'Amérique du Sud.

Le programme envisagé par la Direction de l'Aéronautique serait analogue à celui accompli par le colonel de Pinedo : la traversée de l'Atlantique sud, la traversée de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord, la traversée de l'Atlantique nord.

Il n'est pas impossible, d'autre part, que l'intérêt que l'opinion publique attache à la traversée Paris-New-York amène la direction de l'Aéronautique à diviser la tentative, un hydravion s'attaquant à l'Atlantique sud et l'autre à l'Atlantique nord.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALLIANCE FRANCO-POLONAISE A LILLE

L'Alliance franco-polonaise du Nord de la France a tenu, samedi soir, à la Faculté des Lettres à Lille, son assemblée générale, sous la présidence de M. le recteur Châtelet, président.

M. Debus, secrétaire général, donna lecture d'un intéressant rapport sur la création de sections de l'Alliance dans la région des mines.

Après le compte-rendu financier par M. Decaux et une courte allocution de M. Chatelet, le bureau fut réélu à l'unanimité, M. Lirondelle étant remplacé comme membre par M. Hector Franchomme.

Un banquet fut ensuite servi à la « Taverne de Bruxelles ». Des allocutions furent portées par MM. Chatelet, Mickucki, vice-consul de Pologne; Guerre, directeur des mines de Courrières, et Hudelo, préfet du Nord.

La marquise d'Ornano victime d'une escroquerie de plus de cinq millions

Paris, 17 Juillet. — M. Lapeyre, juge d'instruction vient de faire arrêter et inculper d'abus de confiance un inspecteur de Compagnie d'assurance, qui était devenu l'homme de confiance de la marquise d'Ornano après le décès de son mari.

La marquise aurait remis à cet individu près de 800.000 francs en espèces, un million de rentes françaises, 500.000 francs de titres industriels et plus de trois millions de bijoux.

L'inspecteur d'assurances a négocié les titres et engagé les bijoux au Mont de Piété.

LE CONGRES NATIONAL DES MUTILES DU TRAVAIL

Le banquet de clôture

Chalon-sur-Saône, 17 Juillet. — Le Congrès national des Mutilés du Travail a pris fin.

Les parlementaires ont promis de soutenir les revendications des mutilés du travail.

M. Gros, rapporteur de la loi sur les Assurances sociales; Durafour, président de la Commission du Travail, ont annoncé que la dite loi sera déposée sur le bureau de la Chambre dès la rentrée d'octobre, et certainement votée par le Parlement.

Trois automobilistes anglais qui l'échappent belle

Nice, 17 Juillet. — M. et Mme Arthur Hemeley et M. Arthur Kery, de Londres, passaient en automobile par la Grande Corniche, quand la voiture fit une embardée à l'endroit où la route surplombe un ravin profond de plus de trois cents mètres. L'auto vint buter contre un arbre et elle resta en équilibre pendant quelques instants. Le choc ayant projeté les trois voyageurs sur la route, ils n'eurent que de légères contusions, tandis que l'automobile roula au fond du ravin, où elle s'écrasa.

LE STEEPLE-CHASE EN AUTO

L'exploit en perspective d'un Maubeugeois

M. André Mercier, directeur de garage à Maubeuge qui sur une petite voiture lancée sur un tremplin de 50 centimètres de hauteur, effectua un saut de 9 à 10 mètres au-dessus d'une haie, vient de relever le défi qui lui a été lancé de courir en steeple-chase aux courses de La Capelle. Ce sera certes, une attraction inédite et peu banale.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 18 JUILLET :

Aujourd'hui, saint Thomas d'Aquin; demain, saint Vincent de Paul.

Soleil : Lever à 5 h. 07; coucher à 20 h 43.

Lune : Pleine du 14; dernier quartier le 21.

Consultation des nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : à 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

A 10 h., Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles : Distribution des prix.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre : Music-hall.

L'assemblée générale de l'« Artisanat français »

Une conférence de Me V. Diligent

Dimanche, à 10 h., a eu lieu, dans la salle du « Café du Gymnase », 8, rue du Grand-Chemin, l'assemblée générale de l'« Artisanat français » de Roubaix. M. Dobbelaëre, secrétaire, qui présidait, donne lecture, en ouvrant la séance, de la lettre de démission de M. Leclercq, président du groupement; puis il cède la parole à Me Diligent, avocat.

Ce dernier, après avoir déclaré que c'est un mouvement extrêmement intéressant que celui qui pousse actuellement les artisans à se grouper, fait un rapide exposé de l'histoire de l'Artisanat français.

L'orateur montre qu'autrefois, en France, florissaient les corporations qui assuraient à l'artisanat sécurité et prospérité. Malheureusement la Révolution vint détruire toute cette organisation, laissant l'artisan sans défense. L'invention de la machine à vapeur, en permettant la naissance de la grande industrie, aggrava encore cette situation désespérée et l'on pouvait croire l'artisanat à jamais disparu, lorsqu'il y a quelques années — grâce au développement considérable de l'électricité — cette forme la plus humble de notre industrie nationale retrouva une partie de son activité d'antan.

C'est que — comme le fait justement remarquer Me Diligent — le Français a le goût de l'indépendance, de l'art personnel et de la beauté et l'artisanat lui permet de mettre en valeur ces qualités.

L'orateur examine ensuite les questions fiscales qui intéressent tout particulièrement les petits artisans.

Cette catégorie de travailleurs est assujettie à l'impôt sur les salaires et non pas à l'impôt sur les bénéfices industriels, qui est de beaucoup plus élevé. De plus, dans le cas où cet artisan vend accessoirement, en plus du produit de son travail, des produits fabriqués en dehors de son atelier, la taxe sur le chiffre d'affaires n'est exigible que sur la vente de ces derniers produits. En outre, la patente qui a cessé d'être perçue au profit de l'Etat et continue à être perçue au profit des départements et communes, n'est pas due par les façonniers et artisans n'employant ni compagnons ni apprentis.

L'administration des Contributions directes et indirectes prétendait que l'article 10 de la loi du 30 juin ne permettait pas à l'artisan d'employer la force motrice. Fort heureusement, une circulaire ministérielle vient de mettre les choses au point en déclarant que la loi leur est applicable dans le cas où le travail mécanique demeure secondaire par rapport au travail manuel de l'exploitant. C'est le cas, par exemple, d'un ébéniste qui se sert d'une scie mécanique pour découper le bois dont il fera ses meubles, etc., etc.

L'orateur termine cet intéressant exposé, aux applaudissements de son auditoire, en donnant quelques indications sur l'obtention par les artisans, de crédits qui peuvent aller jusqu'à 20.000 francs, et sur la constitution prochaine des Chambres de métiers.

M. Dobbelaëre, après avoir remercié chaleureusement Me Diligent, propose à l'assemblée de proclamer M. Chatteleyn, président du groupement en remplacement de M. Leclercq, démissionnaire, et de donner pleins pouvoirs au nouveau président et à son secrétaire, pour entreprendre les pourparlers nécessaires à la formation des Chambres de métier.

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Un acte de banditisme rue de la Vigne

LES MALFAITEURS POURSUIVENT UN HOMME A COUPS DE REVOLVER et en BLESSENT LÉGÈREMENT UN AUTRE

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 23 h. 45, M. Antoine Knockaert, 22 ans, trieur de laines, après avoir passé sa soirée au Casino, regagnait son domicile, situé 17, rue de la Lainière. Il hâtait le pas, lorsqu'à l'angle des rues de la Vigne et Lacroix, deux individus surgirent brusquement devant lui. Avant que M. Knockaert, surpris, ait eu le temps de réfléchir à ce qui lui arrivait, l'un des individus lui avait mis le canon d'un revolver sur la gorge tandis que l'autre, d'un ton menaçant lui intimait l'ordre de lever les mains.

Mais déjà M. Knockaert avait repris son sang froid. Avec un courage et une témérité dont il faut le féliciter, il écarte d'un geste brusque l'arme braquée sur lui et prit la fuite vers un café où il apercevait encore de la lumière.

Malheureusement la porte était fermée et derrière lui il entendait les pas précipités de ses poursuivants.

M. Knockaert reprit sa course. C'est alors que les malfaiteurs ouvrirent le feu. Les balles sifflaient à ses oreilles et l'infortuné trieur voyait venir le moment ou fatalement il serait atteint, quand au numéro 1 de la rue de la Vigne, un débit de tabac, encore ouvert, s'offrit à lui.

M. Knockaert s'y précipita au moment où le propriétaire de l'établissement, M. Henri Liagre, 50 ans, sortait de son débit pour se rendre compte de ce qui se passait. L'une des dernières balles tirées par les poursuivants atteignit M. Liagre au bras gauche, ne lui faisant fort heureusement qu'une blessure sans gravité.

Voyant la partie perdue, les deux agresseurs prirent la fuite sans être inquiétés.

M. Chevalier, commissaire de police du quatrième arrondissement, mis au courant de ces faits a ouvert une enquête et a chargé le service de la sûreté de rechercher les agresseurs.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.60; extra, 18.80 et 20.20. Café, 19. Hollande, 8.50. Biscuits, 7 à 11

LA MESSE DE PRÉMICES DE M. L'ABBÉ ROUSSEAU

Dimanche, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, M. l'abbé Oscar Rousseau a célébré sa messe de prémices. Le jeune prêtre était assisté à l'autel par M. l'abbé Bénistant, aumônier des œuvres et avait comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Farvacque et Hoste.

Dans les stalles avaient pris place M. le chanoine Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, doyen de Saint-Martin; MM. les abbés Deschamps, aumônier de l'Institution Sainte-Agnès; F. Sonens, professeur à l'Ecole d'agriculture à Genech; Pringuay, professeur au Collège de Marcq; Godinot, professeur à l'Ecole Saint-Jean de Douai; le R. P. Delecroix, franciscain; les vicaires de la paroisse et de nombreux ecclésiastiques amis du jeune prêtre.

Après l'Evangile, M. l'abbé Villain, ancien vicaire de Saint-Martin, curé de Rainbaucourt, prononça une émouvante allocution; évoquant la jeunesse, toute de piété, du nouveau prêtre, rappelant à quel point sa vie de jeune homme fut liée à celle de la paroisse, évoquant dans le simple et poignant langage du cœur le souvenir des disparus : Enfant du peuple, dit-il, Dieu l'a choisi pour enseigner sa doctrine au peuple. M. l'abbé Villain parla ensuite de la grandeur du prêtre et du rôle sacré qu'il a à remplir comme représentant du Christ sur la terre.

Dans la nombreuse assistance qui emplissait la grande nef, nous avons remarqué un groupe important de membres de la Fédération des Patronages de vacances de Roubaix; fédération dont M. l'abbé Rousseau fut l'un des principaux organisateurs durant ces dernières années.

Au cours de la cérémonie la chorale Saint-Martin exécuta des chants de toute beauté.

TOUS LES FRANÇAIS DOIVENT S'INTÉRESSER A UNE MAGNIFIQUE DÉCOUVERTE FRANÇAISE. — Tout le monde déplore les innombrables accidents, le plus souvent mortels, causés à l'automobile, mais surtout à l'aviation, par les retours de flammes dans les moteurs; en effet, presque chaque jour, on peut lire dans les journaux que des avions sont tombés en flammes, carbonisant leurs malheureux pilote et mécanicien.

Un ingénieur Français est parvenu, après plusieurs années de recherches et d'essais, à empêcher absolument ces retours de flammes, ce qui va révolutionner l'aviation dans le monde entier et lui donner un essor plus considérable encore.

Les essais officiels et définitifs viennent d'être faits à Chalais-Meudon, ainsi que par plusieurs aviateurs et maisons de construction et aussi aux Arts et Métiers à Paris.

La Section technique de l'Aéronautique vient de passer plusieurs commandes. Les Brevets ont été pris de partout, et actuellement il se monte une importante société pour la fabrication et la vente des appareils et des licences mondiales; déjà de nombreuses personnalités sont entrées dans cette affaire dont le succès dépassera tout ce que l'on peut imaginer et qui est surtout une entreprise nationale qui s'impose, pour sauvegarder tant d'existences si précieuses.

Les personnes que cette merveilleuse découverte pourrait intéresser, peuvent écrire au Journal de Roubaix », au nom de **Sécurité**, qui, pendant quelques jours, se tient à leur disposition pour leur porter tous documents utiles.

La côte en Bourse de Paris sera demandée aussitôt après les premières réalisations.

Détail très important : cet appareil peut s'appliquer facilement à tous les moteurs déjà construits et à construire. 20714

INSTITUTION St-LOUIS. — La colonie « l'Horizon », de l'Institution St-Louis, s'est mise en route, dimanche matin pour Cayeux-sur-Mer (Somme) où l'attend comme les années précédentes, un accueil très sympathique de la part des habitants comme des baigneurs eux-mêmes.

Nous souhaitons que la colonie trouve là-bas, jusqu'au 10 août, un séjour des plus agréables et des plus bienfaisants.

TRAITEMENT SPÉCIAL POUR CHAQUE TEMPÉRAMENT. — Voir le grand spécialiste Dr JACK (Harold Lloyd), au CINÉ DUBUS. Consultations : aujourd'hui à 3 h. et à 8 h. 701d

COMITÉ DES FÊTES DU FRESNOY-LUXEMBOURG. — Les bons pour marchandises du tournoi de dès du 14 juillet sont valables jusqu'au 10 août et seront remboursés jusqu'au 15 août chez M. Perussy, rue de Naples et chez M. Hurez, rue du Luxembourg.

Des places sont encore disponibles pour la ducasse qui aura lieu dans le secteur le dimanche 24 juillet. L'inscription se continuera jusqu'au 20 juillet à 4 h. chez Dachet, au Veau d'Or, rue du Fresnoy où se fera la distribution.

Chaussures Boucau, Grand choix souliers tressés.

PROMOTION VIOLETTE. — C'est avec plaisir que nous relevons au « Journal Officiel » le nom de Mmes Deverchy-Glaise, nommée officier d'académie, institutrice primaire à l'Institut Sévigné. Mme Diverchy apporte depuis de longues années un grand dévouement à l'accomplissement de sa mission. Nous la prions d'agréer nos sincères félicitations.

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : **Venant**, 40, rue de Lille, Roubaix. 37093

UN CYCLISTE RENVERSÉ ET BLESSÉ PAR UNE AUTO. — Dimanche, vers 11 h. 30, M. Emile Dumont, 32 ans, menuisier, domicilié 48, rue Dugesclin, descendait à bicyclette la rue Bernard, lorsqu'à l'angle de la rue Pierre-de-Roubaix, où il se rendait, il fut renversé par la voiture automobile de M. Charles Rainlang, domicilié boulevard de Strasbourg.

M. Emile Dumont fut relevé aussitôt par l'auteur de l'accident et transporté dans un café où il reçut les soins de M. le docteur Desbonnets.

Le praticien relava une plaie contuse à l'oreille gauche, une plaie au cuir chevelu, une plaie contuse à la jambe gauche, et fit transporter le blessé à son domicile.

La bicyclette de M. Dumont a beaucoup souffert de l'accident et le constateur qu'il portait a été fortement détérioré.

M. Chevalier, commissaire de police du 4e arrondissement s'est rendu aussitôt sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

La Banque Estiévenart, 43, rue des Arts, Lille, prend **Sexenn.** et **Amortissables inaliénables.** — **Argent comptant à la remise des titres.** 37823

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL (Société nationale). — Aujourd'hui lundi, à 20 h., au siège, cours de chant.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 20339

CROIX

M. L'ABBÉ VANDENBERGHE, VICAIRE A St-MARTIN, NOMMÉ VICAIRE A COUDEKERQUE. — Par décision de l'autorité diocésaine, M. l'abbé Paul Vandenberghe vient d'être nommé vicaire à l'église du Sacré-Cœur, à Coudekerque-Branche.

Originaire de Wormhoudt, M. l'abbé Vandenberghe était arrivé à Croix, il y a deux ans environ, et il n'avait pas tardé à conquérir les sympathies de la population.

Nous nous joignons à celle-ci pour adresser à M. l'abbé Vandenberghe nos meilleurs vœux de fécond apostolat dans sa nouvelle paroisse.

VOYAGE A LA MER DES LAUREATS DU C.E.P. — Les inscriptions pour le voyage à Dunkerque du dimanche 24 juillet, sont reçues à la Mairie, Bureau des Ecoles; les prix du ticket est de 23 francs (aller et retour). Les personnes désirant dîner avec les lauréats peuvent se faire inscrire dès ce jour; le prix du repas est fixé à 12 fr. 50.

HARMONIE MUTUELLE. — Ce soir lundi, à 7 h. 15, réunion, 98, rue Courbet, en uniforme, pour réception des F.A.C. Jeudi, à 19 h. 30, concert à l'Hospice.

WATTRELOS

MESSE DE PRÉMICES. — M. l'abbé Gertgen, fils de M. E. Gertgen-Salembier, ordonné prêtre en la métropole St-Etienne, à Toulouse le 29 juin, a célébré hier Dimanche, à 10 h., en l'église St-Maclou, sa messe de prémices.

A cette occasion les rues de Roubaix, Carnot et la Grand'Place avaient revêtu un aspect inaccoutumé. Tout le long du parcours, que devait suivre le cortège, des mâts, surmontés d'oriflammes, alternaient avec une multitude de petits drapeaux. d'autre part les habitants du quartier avient pavoisé leur demeure.

L'entrée de l'habitation de M. l'abbé Gertgen, décoré d'une façon toute spéciale était gardée par de gentilles petites filles figurant des anges gardiens.

Vers 9 h. 45, les sociétés catholiques de la paroisse s'assemblent. Aussitôt voici le clergé. Le cortège s'ébranle conduisant le nouveau prêtre à l'église, précédée de la « clique », de la jeunesse catholique. Sur tout le parcours une foule respectueuse témoignait sa sympathie au nouvel élu du Seigneur.

A l'autel, M. l'abé Gertgen, assisté par M. l'abbé Camille Gertgen, curé de Famars, son oncle, avait comme diacre M. l'abbé Marcel Debeurme et comme sous-diacre, M. l'abbé Alfred Leman.

M. l'abbé Jean-Baptiste Lecomte, aumônier à Elezelles, prononça l'allocution de circonsatnce et parla de la mission divine du prêtre et de son action bienfaisante. D'une voix émue, il fit des vœux à l'adresse du nouveau prêtre, et à l'adresse de M. l'abbé Camille Gertgen, dont le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale, coïncidait avec la première messe de son neveu.

La « Schola Grégorienne » exécuta les chants, accompagnée par son jeune et dévoué organiste, M. Louis Desmulier. Après l'élévation, M. Constant Declercq fit apprécier la puissance et la perfection de son organe dans « Bénédicite » de Rosoor, et « O Salutaris » de Hanssens.

Dans les stalles on remarquait la présence de M. le chanoine Bonnet, doyen de St-Maclou et des vicaires de la paroisse.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. P. Lepoutre, 36, r. Vauban, Wattrelos, 20200

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

La Brasserie de tout le monde, parce qu'elle permet à CHACUN de devenir son propre brasseur et parce que sa bière double 4° a coûté pour le dernier exercice

48 fr. de moins à la rondelle

que le prix fixé dans la région. 38877

LANNOY

EXCURSION A LA MER. — Les personnes désirant participer à l'excursion à la mer le dimanche 24 juillet, doivent se faire inscrire aux écoles de filles et garçons.

HEM

LA FÊTE DES JARDINS OUVRIERS. — Dimanche matin, a eu lieu la fête des Jardins ouvriers qui a été très suivie malgré le temps maussade. Le jury était composé de MM. Léon Moerman, André Delattre, Désiré Deprince et Léon Oudart, secrétaire. Les prix ont été attribués comme suit :

1° **Concours d'entretien.** — 1er prix: Montre offerte par Mme Reboux: M. Alfred Delattre; 2e, une boîte de cigares offerte par M. Moerman et 25 francs offerts par M. Tricoit. M. Pierre Colette; 3e, 30 francs et un diplôme offerts par le Cercle Horticole de Roubaix, M. Jean Lescouffe; 4e, un sucrier en métal offert par le journal « Réveil-Egalité » et 15 fr., M. Emile Vanleinseele.

2° **Concours-exposition.** — 1er prix (1re catégorie): Médaille de la Ville de Lille et 25 francs de M. Tricoit: M. Raymond Prineuet: 1er (2e catégorie): Médaille de la Ville de Roubaix et 25 fr. de M. Tricoit: M. Alfred Wilfart: 1er (3e catégorie): Broloque offerte par Mme Reboux et 25 fr. de M. Tricoit: M. François Fontaine; 1er (4e catégorie): 15 francs, M. Louis Clément: 2e (1re catégorie): 10 fr., M. Jean Lescouffe; (2e catégorie): 10 fr., M. Bernard Charles; (3e catégorie): 10 fr., M. Raymond Demarque; (4e catégorie): 10 fr., M. César Lauyssens; 3e (1re catégorie): 5 fr., M. Emile Vanleynseele; (2e catégorie): 5 fr., M. Jean Lesnouffe; (3e catégorie): 5 fr., M. Raymond Pringuet; (4e catégorie): 5 fr., M. Henri Jacqère.

3° **Prix d'encouragement.** — Gustave Deroose, 10 fr.; François Vanyynck, 10 fr.; Edouard Boussemart, 10 fr.

Un banquet a ensuite réuni, au Café Desmet les membres du jury et les invités; il était présidé par M. Lalard, maire, ayant à ses côtés MM. les adjoints et conseillers municipaux. Au dessert, M. Derly, adjoint, a eu un mot des plus aimables pour les membres du jury, les donateurs de prix et pour toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle fête de famille.

Un concert, salle du Tilleul, a terminé cette journée. Les artistes ont été chaleureusement applaudis.

ASCQ

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier agricole, M. Edmond Carpois, d'Anstaing, s'est coupé à l'annulaire gauche, en arrachant du lin. 12 jours de repos.

WILLEMS

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET. — Cette année, les solennités ont été rehaussées par la présentation du corps des sapeurs-pompiers et la population a applaudi à leur belle tenue, leur entrain, leur discipline sous l'impulsion de leur valeureux chef, le sous-lieutenant Raymond Louis. Dans l'après-midi, la Fraternelle des Combattants s'est réunie à son nouveau siège, estaminet Blin, rue de Lannoy, et nos vaillants poilus ont été heureux d'avoir un chez soi, grâce à l'obligeance et au dévouement de M. Henri Lemaire, brasseur, à qui nous adressons nos bien vives félicitations.

FANFARE MUNICIPALE. — Cette phalange artistique participera, dimanche prochain, au festival permanent de Calais. A ce sujet, une répétition générale aura lieu jeudi, à 19 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place.

M. LOUIS MARIN

remettra, le 21 août, la Croix de guerre française à la commune luxembourgeoise de Rossignol

Le Gouvernement français vient d'octroyer la croix de guerre à une commune luxembourgeoise.

La France récompense ainsi le martyre de ce village, dont 117 hommes furent fusillés et dont la moitié des maisons furent la proie des flammes parce que ses habitants avaient porté secours à des blessés français.

M. Louis Marin, ministre des Pensions, se rendra, le 21 août prochain, à Rossignol, pour procéder à la remise de la croix de guerre et cette cérémonie coïncidera avec l'inauguration du monument aux morts de la 3e division coloniale tombés dans la forêt ardennaise.

La famille royale de Belgique sera représentée.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

A LILLE

A l'Ecole des Beaux-Arts

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts a eu lieu dimanche, à 15 h., sous la présidence de M. Cocoin, représentant le maire de Lille.

M. Gavelle, directeur de l'Ecole, a souligné les heureux résultats obtenus cette année et a fait l'éloge de M. Sebaté, qui s'est attaché à faire travailler à ses élèves la composition qui est une merveilleuse préparation pour le prix de Rome.

Au nom de la Municipalité, M. Coolet a ensuite félicité le corps professoral et les élèves pour les excellents résultats de l'exposition d'art décoratif au Palais-Rameau.

La lecture du palmarès a été donnée par M. Leriche.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 18 JUILLET:

Hôtel de Ville: Bureaux de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal des bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Marché: de 8 à 13 h., Place de la Victoire.

Paroisse Notre-Dame: 20 h., conférence par le T.C.F. François de Sales, salle du Théâtre Chrétien Paroissial, 20, rue Fin de la Guerre.

Le Groupe des Combattants du Blanc-Seau a reçu, dimanche, son nouveau drapeau

Le groupe du Blanc-Seau, de la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre de Tourcoing et ses cantons, a reçu dimanche après-midi, son nouveau drapeau, au cours d'une cérémonie, dans la salle de la Jeunesse du Blanc-Seau, rue de Constantine.

Autour de M. Caquet, le distingué président, dont l'accueil est si bienveillant, on notait MM. Caplette et Langlais, vice-présidents; Gérard et Delneufcourt, secrétaire général et trésorier général de la Fédération; Edmond Thieffry, président de la J. B. S.; Marcel Leroy, vice-président du groupe; E. Dupret, président du groupe de la Croix-Rouge; Bruneel, vice-président et Deresmes, du groupe des Remplaçants; Alfred Haquette, secrétaire administratif de la Fédération.

Les adhérents, précédés de l'apprécié groupe musical des Combattants du Blanc-Seau, partis en cortège du siège, au « Café du 9e Hussards » tenu par M. Leplat, rue de Mouvaux, se placèrent dans la salle mise aimablement à leur disposition par M. Edmond Thieffry.

Le nouveau drapeau, offert sur l'initiative du sympathique vice-président, M. M. Leroy, par les mères, épouses et filles des Combattants, fut présenté par Mlle Renée Leplat et Julienne Caquet. Mlle Renée Leplat, en le remettant au groupe, souhaita que cet emblème sacré rappelle toujours à ses membres l'affection que les donatrices ont pour les anciens combattants. « Puisse-t-il, ajouta-t-elle, qu'il les conduise toujours plus haut vers l'idéal de Paix, qu'ils ont conquis avec gloire en restant « unis comme au front », suivant leur belle devise.

LES DISCOURS

M. Caquet exprima l'émotion éprouvée par tous les combattants à la vue de ce drapeau, dû à la générosité et au patriotisme de leurs mères, épouses et filles.

« Pour le drapeau, a-t-il dit, vous, prisonniers de guerre en exil, loin du gays, combien de fois avez-vous risqué votre vie pour le confectionner avec des chiffons bleu, blanc, rouge ! Le hisser, ne fût-ce que quelques instants aux yeux du boche barbare, étonné de votre hardiesse, quelle joie pour vous lorsque vous le voyiez flotter en pays ennemi au milieu de vos camps de souffrance et de supplice

» Vous, camarades combattants qui avez vécu dans les tranchées, souffrant du froid, de la faim, vous que la mort frôlait de son aile à tout instant et dont le spectre lugubre gambadait sans cesse devant les yeux... abasourdis par la mitraille, abattus physiquement et moralement, vous avez traversé quand même les feux de barrage pour planter plus en avant le drapeau qui faisait de vous des héros. »

En confiant le drapeau à l'adjudant Pohie, M. Caquet a conclu :

En confiant le drapeau à l'adjudant Pohie, M. Caquet a conclu : « Quant à toi, drapeau, si quelques malheureux égarés dans le maquis de la politique te reniient, sache qu'il est encore des hommes, et ils sont nombreux, qui te salueront, te respectent et t'aiment. »

Sous la direction de M. Van de Wèghe, le Groupe Musical exécuta la « Marseillaise », puis M. Caplette, au nom de la Fédération, engagea ses adhérents à suivre ce symbole de la patrie, qui porte aussi dans ses plis les mots de Paix et de Fraternité.

M. Caquet remercia Mlles Leplat et Caquet et leur offrit une magnifique gerbe de fleurs, que Mlle Renée Leplat déposa près de la plaque commémorative aux morts au champ d'honneur de la Jeunesse du Blanc-Seau. Ce geste pieux fut salué d'applaudissements.

M. Edmond Thieffry, l'actif président de la Jeunesse du Blanc-Seau, que M. Caquet remercia de son obligeance, répondit cordialement et annonça que les adhérents, sur présentation de leur carte, pourront utiliser le stand de tir de la société.

A Mlle Dumont, pupille de la nation, membre de l'équipe féminine de la Jeunesse du Blanc-Seau, qui a remporté la Coupe de France, M. Caquet offrirt un souvenir.

Cette cérémonie intime, clôturée par un vin d'honneur, resserra une fois de plus les liens de bonne camaraderie qui existent dans ce groupe florissant de la Fédération.

Le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Dalmar curé de Notre-Dame de Lourdes

La paroisse Notre-Dame de Lourdes a célébré dimanche, le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Delmar, curé, sous la présidence de Mgr Margerin, vicaire-général, recteur honoraire des Facultés Catholiques de Lille.

Les groupes paroissiaux se réunirent à 10 h., rue de la Tour d'Auvergne, afin d'assister à la grand'messe solennelle célébrée devant une grande affluence, par le jubilaire, qui fut conduit en un cortège imposant jusqu'à l'église.

A l'Evangile, le sermon fut prononcé par M. l'abbé Agnius, doyen de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque, qui rappela l'apostolat accompli par M. l'abbé Delmar, ancien professeur à l'Institution du Sacré-Cœur à Tourcoing et loua son zèle et sa piété. En soulignant les qualités morales et de M. l'abbé Delmar, M. l'abbé Agnius souhaite qu'au milieu de ses paroissiens, le jubilaire puisse répandre longtemps encore les bienfaits de la Religion, respectée en sa personne.

Mgr Margerin présidait au trône, entouré de MM. les chanoines Varasse, aumônier de l'Immaculée Conception et Leman, professeur aux Facultés Catholiques de Lille. Dans les stalles, on notait MM. les chanoines Mahieu, des Facultés Catholiques de Lille et Dewailly, chancelier de l'Evêché; MM. les abbés Chantry, doyen de Marcq-en-Barœul; H. Lemaître, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur et de nombreux prêtres. La chorale, dirigée par M. Cornille, et la symphonie exécutèrent la messe de Georges Renard.

A l'issue de la cérémonie eut lieu une réception, en la salle Jeanne-d'Arc, rue Montaigne, où fut interprétée une cantate par la chorale et une audition donnée par la symphonie.

Mlle Horain, au nom des œuvres féminines; M. Fernand Tillieux, au nom de la Jeunesse Catholique et des œuvres sportives; M. Antoine Dumortier, au nom du Comité paroissial et des œuvres d'hommes, félicitèrent M. l'abbé Delmar et lui offrirent un calice, don des paroissiens.

M. l'abbé Dalmar les remercia de ces témoignages de sympathie en rappelant le fécond enseignement de l'Université Catholique de Lille et du Collège de Tourcoing.

Le matin à 7 heures, au cours de la messe célébrée aux intentions du jubilaire, M. l'abbé Jombart, avait exposé la dignité du sacerdoce et engagé les fidèles à prier pour leurs prêtres.

Une attrayante Foire aux Plaisirs, rue Montaigne, clôtura joyeusement la fête.

AVANT D'ACHETER vos voitures ou véhicules industr. **RENAULT**, consultez l'**Agence officielle**, 98, r. Winoc-Chocqueel, Tg.-T. 241. 37449

LES MESSES DE PRÉMICES

Dimanche matin dans six paroisses de la ville, se sont déroulées, ainsi que nous l'avons annoncé, les cérémonies de messes de Prémices. Au cours des divers sermons qui furent prononcés, les orateurs exaltèrent la grandeur du sacerdoce, louèrent la dignité de ses ministres et félicitèrent les nouveaux prêtres.

De nombreux fidèles témoignèrent, dans leurs églises respectives, leur sympathie aux nouveaux prêtres.

A Notre-Dame. — Né d'une famille de quinze enfants, M. l'abbé Henri Leclercq officiait entouré de M. le chanoine Mouquet, doyen et MM. les abbés Allard, son professeur de rhétorique au collège de Marcq-en-Barœul, diacre, et Jean Deschamps, nouveau sous-diacre.

M. le chanoine Thône, supérieur du Collège de Marcq-en-Barœul, rappela la vocation du nouveau ministre du Seigneur, et félicita la nombreuse famille à laquelle il appartient.

Les chants furent exécutés par la maîtrise paroissiale dirigée par M. Edmond Catteau. M. Paul Scherpereel tenait les orgues. A l'offertore, M. Pierre Peers, organiste à Roubaix, donna une audition de violoncelle.

Dans les stalles avaient pris place MM. les chanoines Dewailly, chanceller de l'Evêché de Lille; Eluard, directeur au Grand Séminaire de Nice; Missol, directeur du Foyer de Nazareth de Nice; le R. P. Castelain, supérieur des Rédemptoristes d'Angers; MM. les abbés Heunion, professeur au Collège du Sacré-Cœur; Desbonnet, préfet de l'Ecole Industrielle et Commerciale.

— A Saint-Christophe. — M. l'abbé Rongvaux a célébré sa messe de prémices, assisté à l'autel par MM. les abbés Liénart, doyen de Saint-Christophe; Debisschot, diacre, et Edmond Brunet, sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Car